

Handicap, pratiques culturelles et participation sociale

La recherche vise à compléter, par une approche scientifique, les discours qui accompagnent la mobilisation en faveur des pratiques culturelles des personnes handicapées.

La question des pratiques et des politiques culturelles du handicap et de leurs effets sociaux a très peu été abordée par la recherche scientifique. Elle nourrit des discours dont cette recherche s'attache, en premier lieu, à synthétiser les thèmes et les formes. Ils ont deux caractéristiques centrales. D'une part, la construction de l'accessibilité culturelle comme problème public, objet de mobilisation, qui s'est faite par l'affirmation du droit à la culture, la dénonciation du déni de justice et la mise en avant de récits prouvant la possibilité de surmonter les obstacles. D'autre part, cette cause est universalisée pour éviter qu'elle ne soit, parce que minoritaire dans la population et secondaire par rapport aux autres aspects des conditions de vie des personnes handicapées, considérée comme mineure. Ainsi le problème de l'accessibilité culturelle est étendu à toutes les personnes désavantagées à d'autres titres que le handicap, et la prééminence de la culture est affirmée.

Dès lors, la recherche examine, par des méthodes scientifiques, les statistiques et l'ethnographie, ce que recouvre l'idée d'accessibilité culturelle afin d'éclairer les fondements des initiatives, les acteurs impliqués, les objectifs, les pratiques et les effets pour les intéressés.

L'approche statistique qui exploite les informations sur les loisirs de l'enquête Handicap-Santé – volet Ménages (HSM 2008) apporte de l'information sur les pratiques. Elle montre que les limitations fonctionnelles, surtout physiques, ont un effet sur les pratiques de loisirs, mais que les caractéristiques sociodémographiques des personnes sont plus déterminantes que leur handicap. Les personnes présentant des limitations fonctionnelles cognitives sont moins désavantagées en termes d'accès à des activités, mais sont plus insatisfaites. Du reste, les discriminations dans les loisirs sont faiblement ressenties au regard de l'état de santé et du handicap.

L'approche ethnographique apporte de l'information sur l'offre culturelle. Deux terrains de pratique artistique de personnes déficientes intellectuelles (majoritairement) sont étudiés par observation participante : un atelier de musique dans un centre socioculturel et un atelier de danse dans une école d'art municipale. Ces deux terrains diffèrent par l'origine de l'offre (militante *versus* institutionnelle), par le rapport au handicap des professionnels et par le fonctionnement des ateliers (cours de danse adaptés *versus* ambition égalitaire entre animateurs et participants), mais ces deux dernières différences tendent à converger. Professionnels et parents donnent à ces ateliers des significations très diversifiées : création artistique, transformation sociale, thérapie ou loisir pour les premiers ; loisir, valorisation, stimulation ou moment de répit pour les seconds.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2013).

Pour plus d'information sur ce projet

- **Le rapport est disponible sur le site de la CNSA :**
<https://www.cnsa.fr/documentation/116-dubois-rapport.pdf>

À propos du laboratoire

INS HEA

Institut d'enseignement supérieur créé par la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'INS HEA est un établissement public national de formation et de recherche dédié aux besoins éducatifs particuliers et à l'accessibilité. Sa mission s'organise autour de trois pôles : formation, ressources, recherche.

Le laboratoire de recherche GRHAPES (EA 7287 – Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires) de l'INS HEA a pour vocation d'engager l'Institut dans la recherche de pointe dans le domaine de la scolarisation, de l'éducation et de la formation des publics à besoins éducatifs particuliers (BEP). L'unité de recherche a pour mission d'articuler enseignement, recherche et productions de ressources pour permettre aux acteurs des systèmes éducatifs de répondre à la diversité des profils et des besoins éducatifs, de faciliter les apprentissages et l'inscription sociale et professionnelle des élèves.

Frédéric Chateigner, rédacteur du rapport (en collaboration avec Béranger Dominici et Anne-Lise Bénard), est maître de conférences à l'université François Rabelais de Tours (IUT, département Carrières sociales)

<http://www.univ-tours.fr/m-chateigner-frederic-423056.kjsp>

Contact

Frédéric Chateigner
Université François Rabelais – Tours
frederic.chateigner@univ-tours.fr

Référence du projet : n° 116
Appel à projets permanent 2010 – Handicap et perte d'autonomie (partenaire : DREES)
Titre : *Handicap, pratiques culturelles et participation sociale*